

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 87 (1942)
Heft: 11

Artikel: L'instruction du groupe de combat
Autor: Verrey, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

87^e année

Nº 11

Novembre 1942

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

L'instruction du groupe de combat

Si nos chefs subalternes, nos lieutenants en particulier, éprouvent un certain embarras à se rendre toujours exactement compte dans les exercices de combat *de quoi il s'agit* et à disposer et ordonner en conséquence, nos chefs de groupe se trouvent en présence de difficultés plus grandes encore. Pour qu'ils acquièrent, comme des réflexes, la connaissance, la sûreté et l'autorité indispensables pour entraîner leurs hommes au combat, il importe de leur donner fréquemment l'occasion, non seulement *de faire œuvre de chefs*, mais aussi *d'apprendre en détail les particularités d'un mode déterminé de combat*.

Il n'est plus possible d'improviser sur le champ de bataille. Toute question de courage personnel mise à part, le chef de groupe mettra en pratique ce qu'il a appris et surtout ce qu'il *sait* ; si ses connaissances sont limitées, son incapacité engendrera sûrement des situations désespérées. Le groupe ne sera plus qu'une « bande » privée d'un véritable chef et n'ayant à sa tête que le soldat qui aura montré sous le feu le

plus de cran. Or, s'il est indispensable que le chef de groupe possède ce cran que donnera la pratique du combat rapproché et de la gymnastique sous toutes leurs formes, il est encore plus nécessaire qu'il ait des connaissances précises *élémentaires* et qu'il *les possède à fond*.

Ces connaissances du chef de groupe peuvent être éventuellement divisées en deux catégories :

- 1^o les connaissances indispensables à sa *formation* de chef,
- 2^o les connaissances indispensables à la *conduite du groupe* (conduite du feu et du mouvement).

Pour sa formation tactique, le chef de groupe doit pouvoir :

- a) juger un terrain, ses avantages et ses inconvénients dans une situation donnée ; observer ;
- b) lire une carte, s'orienter, se servir d'une boussole ;
- c) estimer les distances avec la plus grande précision ;
- d) établir un rapport écrit et dessiner un croquis.

A ces connaissances vient s'ajouter une qualité psychologique, celle qui consiste à connaître ses subordonnés, leurs qualités et leurs défauts pour leur confier les missions pour lesquelles ils sont plus particulièrement doués, pour les *spécialiser*.

Pour conduire son groupe, le caporal doit connaître les ordres, commandements et signaux qui lui permettront :

- a) de *déployer* le groupe en profondeur ou en largeur ou tous les deux à la fois ;
- b) d'adapter le genre de progression à la nature du terrain et aux réactions de l'ennemi ;
- c) de conduire l'assaut et l'abordage ;
- d) de mettre ses moyens de feu en position et d'ouvrir le feu ;
- e) d'organiser l'occupation et la défense d'une portion de terrain.

Le chef de groupe doit posséder ces notions de telle sorte qu'elles deviennent des *réflexes* ; mais cela ne veut certes pas dire qu'il doit devenir pour cela « une brute mécanique » ; il importe bien au contraire que ce schématisation ne bride pas son initiative mais la dirige seulement. (Il est je pense inutile de noter qu'à la base de ces connaissances de chef il doit y avoir, ancré dans le subconscient, une mentalité de soldat et de combattant, résultat d'une éducation et d'une instruction poussées à fond.)

L'instruction du chef de groupe se poursuit en répétant tout d'abord les mêmes exercices, phase après phase, dans le même terrain. Les notions ainsi acquises seront ensuite appliquées dans des terrains différents, dans des cas particuliers, puis, enfin, dans le cadre d'un tout toujours plus grand (section, compagnie, bataillon) dans le but d'apprendre et de mettre au point tout ce qui a trait à la *liaison* avec les voisins et surtout avec les appuis de feu.

* * *

J'admetts maintenant que l'étude des connaissances de base vues plus haut est terminée, étude dépendant tout simplement de la réalisation systématique d'un programme d'instruction. Je me propose maintenant d'indiquer quelques exercices de combat, des cas particuliers, qui permettront de mettre à l'épreuve le savoir du chef de groupe sur une véritable *piste de combat de groupe*.

1^{er} exercice : LA PROGRESSION (dans l'attaque).

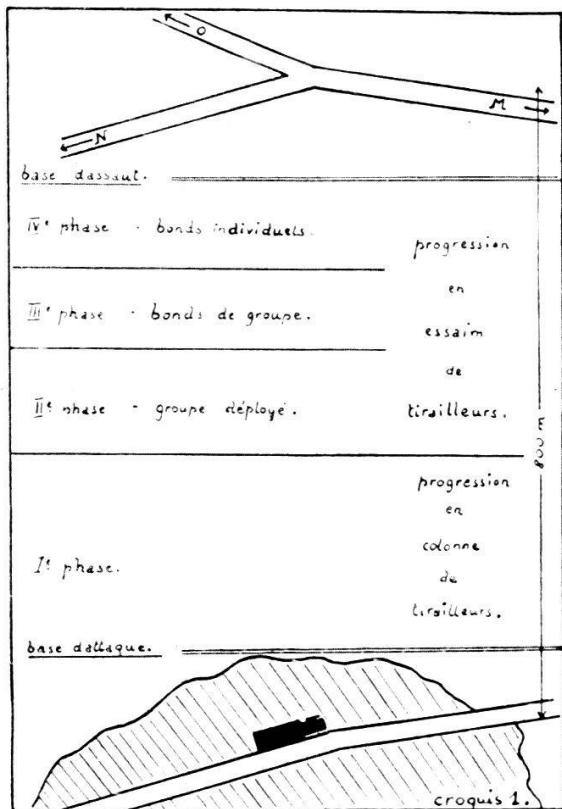
1. Buts de l'exercice :

Mise au point des *ordres*, *commandements* ou *signaux* (exercer à chaque répétition de l'exercice un autre moyen de transmission des ordres) qu'un chef de groupe doit donner

à ses hommes pour déplacer son groupe d'un point A à un autre point B en tenant compte : a) du terrain, b) de l'ennemi.

2. *Principes à faire ressortir au cours de l'exercice :*

— Le groupe chemine de compartiment de terrain en compartiment de terrain. Avant de progresser dans un nouveau compartiment de terrain, le chef observe.



tion des réactions de l'adversaire et de la nature de son feu : art. mitr. mousq. grenades, tir personnel ou impersonnel et en fonction aussi de la densité de ce feu dans le temps et dans l'espace.

— *Le mode de transmission des ordres, commandements et signaux varie selon les circonstances : recherche de la surprise donc progression silencieuse, port du masque à gaz, émissions de fumées artificielles, bruits du champ de bataille.*

— *Le mode de progression choisi est fonction du terrain ; la formation est serrée lorsque le relief est accidenté et la couverture du sol dense ; elle s'ouvre toujours plus au fur et à mesure que ce relief devient moins tourmenté et la couverture naturelle ou artificielle moins nombreuse dans le but d'échapper ainsi à l'observation lointaine de l'adversaire et à la surprise de ses moyens rapides. Le mode de progression varie également en fonction*

3. Situation générale à la base de l'exercice :

Un ennemi parachuté tient, par de petits postes d'effectif variable, certains points tactiquement importants de la région A B C D.

La Cp. X, stationnée à W., reçoit pour mission de détruire ces nids de résistance.

4. Situation particulière du groupe Y :

Le groupe Y a pour mission de s'emparer de la bifurcation des chemins conduisant de M à O et de M à N, bifurcation tenue par un groupe de 3 à 6 parachutistes.

— Au moment où l'exercice commence, le groupe Y, transporté par camion, est arrivé à sa base d'attaque à 800 m. environ du point occupé par l'adversaire.

5. Déroulement de l'exercice : (film des différentes phases) :

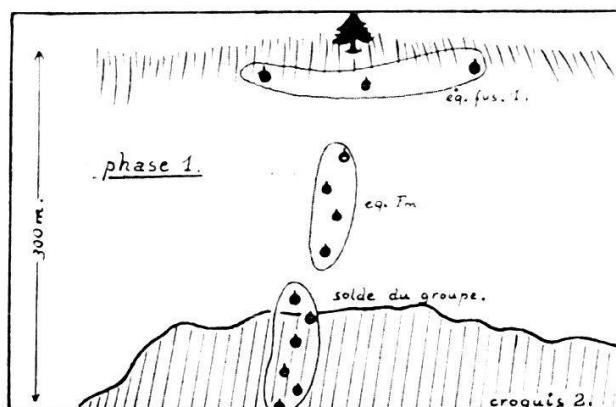
- I. Orientation du groupe sur les intentions du chef de groupe.
- II. Progression : différentes formations, utilisation du terrain jusqu'à la base d'assaut (croquis 1).

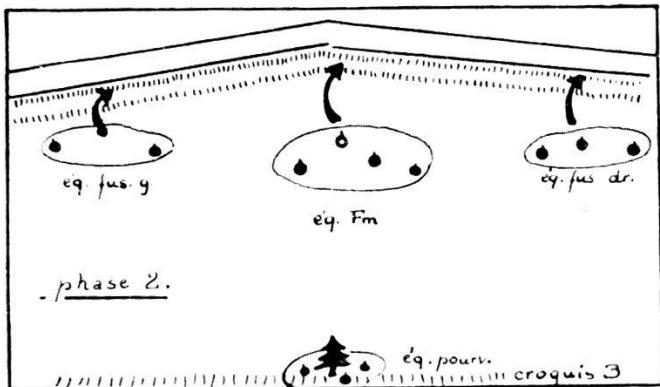
6. Ordres aux subordonnés :

— *Phase 1 : à couvert des vues de l'ennemi, grâce à un repli de terrain, le groupe progresse en colonne de tirailleurs sous la protection d'une équipe fus. déployée en tirailleurs.*

A l'équipe fus. 1 : progressez en tirailleurs, à 50 pas d'intervalle direction le sapin isolé... objectif la crête à 300 m.... départ immédiat !

Au soldé du groupe : en colonne de tirailleurs... marche !





— *Phase 2* : le groupe se déploie sur le front en tirailleurs à l'abri du repli de terrain, puis, progresse en *essaim de tirailleurs*.

a) *sur le front en essaim de tirailleurs... marche !*

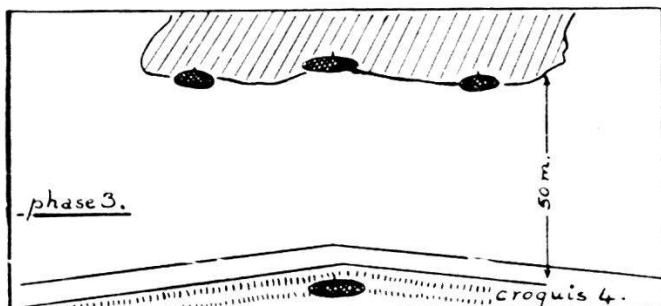
— le groupe une fois déployé :

b) *en avant... marche !*

— mise à couvert du groupe qui a atteint son objectif :

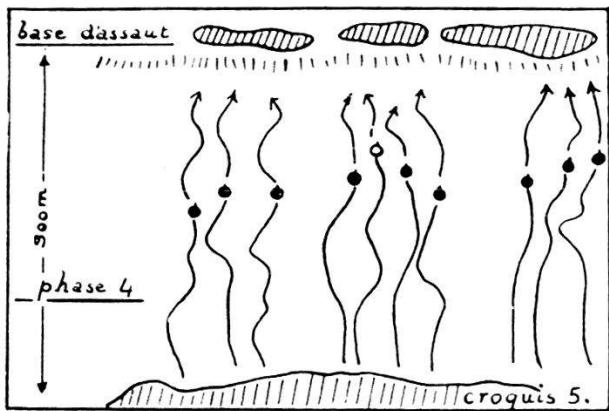
c) *dans le fossé du chemin... à couvert !*

— *Phase 3* : le groupe continue sa progression par *bonds collectifs* ; la formation reste la même ; le groupe est à couvert dans le fossé du chemin :



Par exemple : *bond collectif jusqu'au bosquet à 50 pas... bond... marche !*

— *Phase 4* : la progression se poursuit maintenant par *bonds individuels* jusqu'à la base d'assaut. C'est un mouvement homme après homme dans le cadre même de l'équipe ; la longueur des bonds diminue au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'ennemi, cette longueur des bonds res-



tant toutefois conditionnée par l'importance et la densité des couverts. Les hommes suivent des lignes sensiblement parallèles, le combattant bondit lorsque son camarade est à couvert ; chacun est prêt à appuyer de son feu la progression de son coéquipier.

Par exemple : *bonds individuels jusqu'au talus couvert de buissons à 300 pas... départ !*

L'exercice est repris, phase après phase, dans le même terrain ou dans des terrains différents ; il se complète à chaque nouvelle répétition d'une nouvelle variante ou d'un ou plusieurs incidents, par exemple : (dans la phase 4),

- appui de feu réciproque, à blanc contre un plastron ou à balles contre des cibles, au cours de la progression par bonds individuels. (*Commandement !... feu à volonté !*),
- progression avec masque à gaz,
- transmission des ordres par signes,
- mise hors de combat du chef de groupe,
- réaction inattendue de l'adversaire, etc.

2^e exercice : L'ASSAUT - L'ABORDAGE - L'OCCUPATION.

1. Buts de l'exercice :

Etude de la préparation de l'assaut (surprise),

étude de la « technique » de l'*assaut* : action des grenadiers, feu du Fm., tenu à la hanche ; feu des fusiliers, mousqueton à la hanche,

étude de l'*abordage* : combat rapproché à la baïonnette, au couteau, à l'outil de pionnier, mains nues,

étude de l'*occupation de la position* : parer un retour offensif de l'adversaire, s'organiser défensivement pour tenir ou se préparer au contraire à continuer la progression sur un nouvel objectif.

2. Principes à faire ressortir au cours de l'exercice :

— Chaque combattant a un rôle particulier à jouer dans le cadre d'une mission bien définie reçue du chef de groupe. Il est indispensable que ce rôle soit su à fond, car le succès de l'action dépend de la coordination rigoureuse des actions individuelles (esprit d'entr'aide et d'équipe),

— l'assaut représente une des phases très simple et très brève de l'attaque ; sa préparation est de très courte durée,

— l'abordage, c'est le duel homme contre homme ; le plus courageux, le plus fort, le plus adroit gagne.

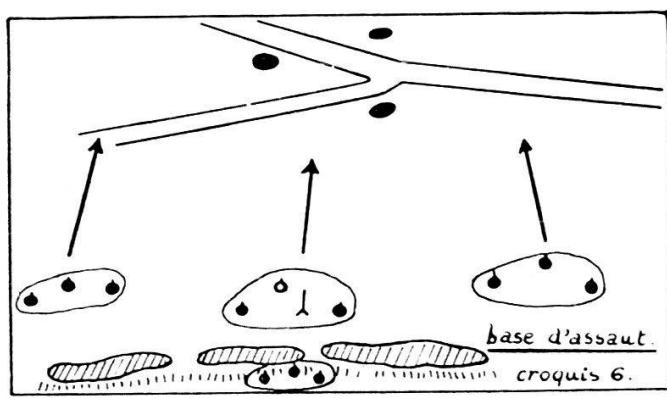
3. Situation générale à la base de l'exercice.

Même situation que pour l'exercice précédent.

4. Situation particulière du groupe Y :

Même mission que pour l'exercice précédent ; au moment où commence cette dernière phase, le groupe Y a atteint, déployé en essaim de tirailleurs, *la base d'assaut*. (A une cinquantaine de pas de l'adversaire.)

5. Déroulement de l'exercice et ordres aux subordonnés :



Phase 1 : l'assaut.

— Préparation de l'assaut — action des grenadiers (la baïonnette est mise au canon),

préparez à lancer 2 grenades par hommes... lancez !

— assaut — le Fm. et les fus. tirent, l'arme à la hanche, *feu à volonté... à l'assaut... marche !*

Phase 2 : l'abordage (le corps à corps).

— Le combattant se rue sur son adversaire avec une arme quelconque.

Phase 3 : l'occupation.

— Le groupe s'organise pour résister à un retour offensif de l'ennemi, reprendre haleine, recharger ses armes, observer ou se préparer à reprendre sa progression.

L'exercice ne sera arrêté que lorsque le chef de groupe, sa mission remplie, a donné les ordres nécessaires pour tenir l'objectif final dont il vient de s'emparer. Dans le cas particulier, le caporal doit :

1^o faire rapport que l'objectif est atteint et la mission remplie,

2^o organiser son groupe défensivement en donnant à ses hommes des missions d'observation et de feu.

3^e exercice : LA HALTE GARDÉE.

(Passage presque instantané du mouvement à une attitude défensive de courte durée.)

1. Buts de l'exercice :

Etude de la sûreté en marche et avant tout à l'arrêt.

2. Principes à faire ressortir au cours de l'exercice :

— un élément de sûreté *chemine* ; la route, le chemin n'est pour lui qu'une main courante. Il doit échapper aux engins motorisés et blindés, il doit également échapper à l'aviation ennemie,

— L'élément de sûreté *progresse* de compartiment en compartiment de terrain ; à la lèvre d'un compartiment il s'arrête :

a) pour observer,

b) pour choisir un cheminement favorable,

— le chef de l'élément de sûreté choisit un terrain *tactiquement fort* pour s'installer défensivement en halte gardée (obstacle naturel, camouflage facile),

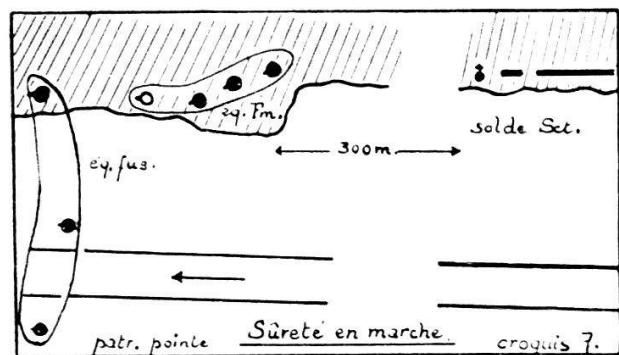
— le terme de halte gardée implique automatiquement la notion de tenir et de se renseigner.

3. Situation générale à la base de l'exercice :

Des parachutistes *ennemis* ainsi que des éléments de force inconnue transportés par planeurs occupent plusieurs points de la région de D.

La Sct. X de la Cp. Y, stationnée à W, reçoit pour mission

de partir immédiatement pour le hameau de B (à quatre heures de marche forcée environ) de s'en emparer éventuellement et d'y tenir jusqu'à nouvel ordre pour interdire ainsi à l'adversaire le passage obligé en direction de C. A sa droite et à sa gauche, d'autres sections de la compagnie ou d'autres compagnies ont reçu des missions semblables.



de partir immédiatement pour le hameau de B (à quatre heures de marche forcée environ) de s'en emparer éventuellement et d'y tenir jusqu'à nouvel ordre pour interdire ainsi à l'adversaire le passage obligé en direction de C. A sa droite et à sa gauche, d'autres sections de la compagnie ou d'autres compagnies ont reçu des missions semblables.

4. Situation particulière du groupe Z.

Ordre du chef de Sct. : caporal Z, plus une équipe Fm. et une équipe fus., vous êtes patrouille de pointe de la section. Itinéraire : route II cl. de A à E — pt. 701 — hameau de F... halte à G où vous vous installez en halte gardée. Je vous suis à 300 pas avec le soldé de la section.

5. Déroulement de l'exercice (phases).

- I. Orientation du groupe.
- II. Progression (formations — utilisation du terrain — liaison avec la section).
- III. Objectif atteint : distribution des missions, encore en marche ; organisation de la sûreté à l'arrêt.

6. *Ordres aux subordonnés (missions) :*

Fm. ... à droite du gros arbre, en position ... direction générale la route ... hausse 1 ... tir en mitr.

Mission : arrêter l'ennemi sur la route à la hauteur de l'extrémité du mur du pont, dans le secteur limité à droite par le peuplier, à gauche par le buisson...

Ouverture du feu à mon ordre !

Tireur d'élite : en position 15 pas à droite du Fm., vers ce sapin à la lisière du petit bois.

Mission : protéger l'équipe Fm. sur sa droite ... ouverture du feu sur mon ordre !

Chef équipe fus. : l'équipe construit un obstacle en travers du pont avec ces chars et ces troncs puis prend position en avant de la grange.

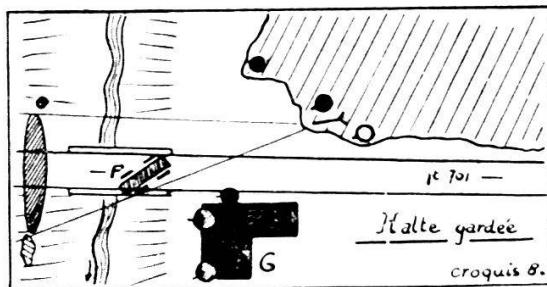
Mission : interdire à l'ennemi le franchissement du pont et du ruisseau à gauche du pont ... ouverture du feu sur mon ordre ... liaison par la vue et la voix ... je suis avec le Fm. à la lisière du petit bois de l'autre côté de la route !

IV. Construction d'un obstacle léger — choix des positions — emploi de l'arme (appuis) — camouflage — emploi de l'outil de pionnier.

V. Remise en marche.

Fin de l'exercice.

De même que les exercices précédents, ce dernier peut se jouer avec la mise en action d'un plastron, intervenant dans un but déterminé au cours de l'une ou l'autre phase. (Le rôle de ce plastron doit alors se limiter à amener chez l'adversaire une réaction précise et simple.)



4^e exercice : LA GRAND' GARDE.

(Mission défensive indépendante de durée limitée.)

1. Buts de l'exercice :

Obtenir, de jour comme de nuit, un *camouflage* absolu aux vues terrestres et aériennes ;

Etude de la *protection* et de la *lutte* contre les engins blindés et motorisés : par le feu des armes, l'action des combattants armés de grenades, de bouteilles de benzine ou cherchant à aveugler l'engin (toiles de tente, sable, terre) et à l'immobiliser (madriers, perches, bloc de rochers) = *moyens actifs* = par des obstacles légers, des trappes = *moyens passifs* ; dans le cas où l'exercice est prolongé : étude de l'*organisation défensive d'un point d'appui de groupe* « en hérisson » : nids de fus. et trous anti-chars, abris, boyaux de rampement couverts, renforcement du terrain.

2. Principes à faire ressortir au cours de l'exercice :

— La grand'garde tient, dans le cadre d'un dispositif de Cp. d'avant-poste, un point de passage obligé secondaire.

(Le dispositif réalisé par un groupe renforcé ayant reçu une mission de barrage d'un point de passage obligé restera le même dans ses grandes lignes ; seul le nom change : « point d'appui de groupe ».)

— Le centre de gravité de la défense de la grand'garde est constitué par l'*obstacle artificiel* qui s'appuie lui-même, à droite et à gauche, à un obstacle naturel. L'obstacle léger doit être suffisamment solide pour résister à la puissance de choc des engins d'exploration ennemis ; il doit surprendre et pour cela échapper jusqu'au dernier moment aux vues de l'adversaire.

— L'élément de défense s'organise ensuite en « hérisson » pour tenir l'obstacle.

— Il y a une organisation défensive de jour et une autre

pour la nuit. De jour, la sûreté immédiate est poussée plus en avant pour « voir » et le dispositif général étalé en profondeur et en largeur. Il faut profiter de la lumière du jour (crémusule) pour s'installer pour la nuit et de la nuit (aube) pour occuper les emplacements de jour.

3. Situation générale à la base de l'exercice :

L'ennemi (troupes motorisées et blindées) est au combat à M. — à une cinquantaine de kilomètres — avec nos éléments de couverture, qui, d'après les derniers renseignements reçus, tiennent encore.

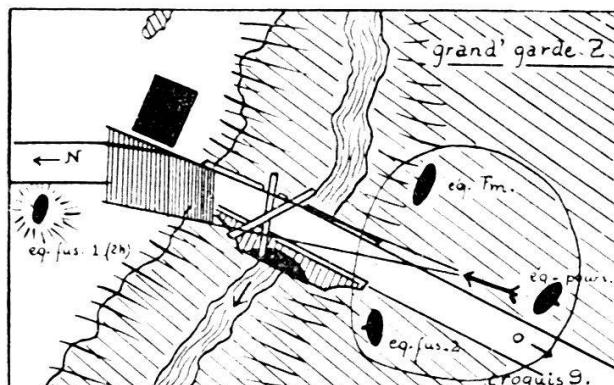
La Cp. X s'est installée défensivement en point d'appui fermé dans le village de A ; elle s'est couverte devant son front par des postes de sous-officiers (sonnettes d'alarme) et sur ses deux ailes par deux ou trois grand'gardes.

4. Situation particulière du groupe Z renforcé (+ 1 arquebuse a-ch) :

Cpl. Z vous êtes grand'garde N° 1 au pont sur la F., mission : barrer le chemin de N à O au pont, tenir jusqu'à nouvel ordre écrit de ma part.

A votre droite, à 200 m., une grand'-garde de la Cp. de droite tient la passerelle de R ; à votre gauche la Cp. tient la localité de A.

P. C. de Cp. à la croisée des routes au centre du village.



5. Déroulement de l'exercice (phases) :

I. Orientation du groupe.

II. Progression — sûreté en marche : deux antennes précèdent le groupe à 100 pas environ ; le reste du groupe chemine en bordure de la route.

III. Reconnaissance de l'emplacement de la grand'garde par le chef de groupe ; pendant cette reconnaissance, les deux antennes se portent en sentinelles en avant du pont (sûreté à l'arrêt) ; le solde du groupe se met à couvert.

IV. *Occupation de jour — ordres aux subordonnés.*

Fus. A et B, vous êtes observateurs sur la colline à gauche du chemin ; mission : renseigner (par un moyen conventionnel quelconque), vous vous repliez ensuite sur la grand'garde sans tirer ni vous faire voir.

Arq. a. ch. : à droite de cet arbre ... sans roues, pour tir couché en position ... direction générale le chemin ... hausse 1 ... mission : détruire tout engin blindé au moment où il arrive à la lisière du bois, dans le secteur limité à droite par ces buissons et à gauche par ces groupes d'arbres.

Eq. Fm. restez ici à couvert à ma disposition ... prise de position et ouverture du feu sur mon ordre.

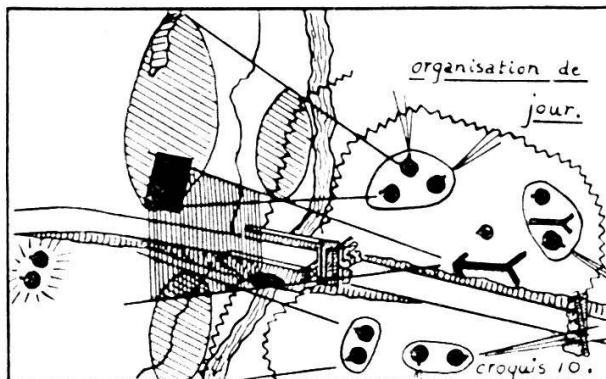
Solde du groupe (éq. fus. 2 et éq. pourv.) vous construisez un obstacle à l'entrée du pont ... outils aratoires, chars, planches, troncs, chaînes, cordes, etc., à prendre dans cette ferme ... l'obstacle sera camouflé.

V. *Occupation définitive de jour :*

éq. pourv. : vous prenez position à une dizaine de pas à droite de l'arquebuse ... mission : protéger l'arq. sur sa droite, interdire le franchissement du ravin à droite du pont, détruire tout ennemi occupant la région de la ferme ou du buisson.

éq. fus. (4 h.) vous prenez position en deux nids, à gauche du chemin ... mission : interdire le franchissement du ravin à gauche du pont ... construire un obstacle arrière à la hauteur de ce tas de pierres, obstacle qui sera défendu par deux fus ... entourer la position de fils de fer barbelés (pris dans les fermes) et d'abatis, tout spécialement dans le ravin.

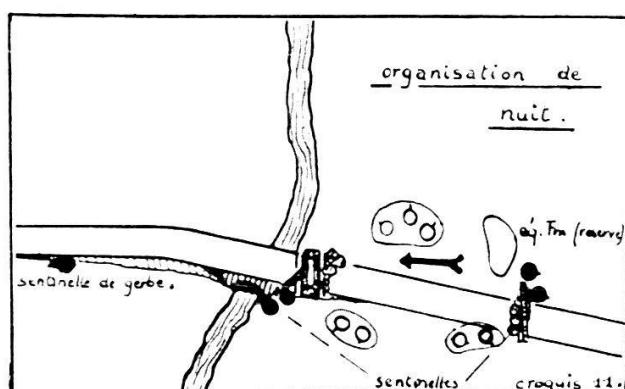
Pour tout le groupe : lutte contre les engins blindés et motorisés (action des chasseurs anti-chars), camouflage des positions et des obstacles, renforcement de la position : trous, parades, réseau de barbelés et d'abatis, organisation de la grand'-garde : relève des observateurs, sentinelles, tireur Arq., éventuellement bivouac (masquer le bivouac avec des couvertures ou des toiles de tente), prendre liaison avec la Cp. (rapports) et avec les éléments à droite et à gauche.



Organisation de nuit.

Pour la nuit, il suffira de rappeler les observateurs, de placer des sentinelles doubles près des obstacles ainsi qu'une sentinelle de gerbe, de resserrer toute la défense autour de l'obstacle principal. Les emplacements des armes seront préparés de jour encore. Le chef de groupe organisera enfin

les relèves : un tiers ou la moitié de l'effectif veille alors que les deux autres tiers ou l'autre moitié se reposent. De jour, les défenseurs du point d'appui de groupe combattront surtout par le feu, de nuit



par contre, le soldat se battra à l'arme blanche, au couteau, à l'outil de pionnier, à la grenade aussi. Le tir du mousqueton et du Fm. est souvent une hérésie qui dévoile prématurément la position et dénote chez l'homme un certain manque de sang-froid.

Pour contrôler le fonctionnement de jour comme de nuit du point d'appui de groupe ainsi que les réactions des défenseurs, le directeur de l'exercice fera intervenir un plastron, comme pour les autres exercices.

5^e exercice : LA PATROUILLE DE CHASSE.

(Mission offensive indépendante.)

1. *Buts de l'exercice :*

Conduite du groupe en terrain difficile, emploi de la carte et de la boussole.

Mise en œuvre de la *surprise* : surprise de la progression, surprise du feu.

2. *Principes à faire ressortir au cours de l'exercice :*

— La condition première d'existence de la patrouille de chasse est son *invisibilité* ; l'adversaire doit ignorer l'itinéraire qu'elle suit, les endroits où elle se terre, son effectif, son armement.

— Tous les membres de la patrouille de chasse ne doivent pas seulement faire preuve d'audace et de cran mais ils doivent être également animés du désir de « faire peur » à l'ennemi, de le terroriser et de le *paralyser* dans ses réactions physiques et surtout dans son moral. Il faut donc de l'imagination.

— La patrouille de chasse est à *l'affût de toutes les occasions* et prête à en tirer immédiatement le meilleur parti.

— Le genre de feu de la patrouille de chasse est en principe *le feu de surprise*, caractérisé par un tir collectif, à bout portant souvent, de courte durée mais d'une grande intensité et préparé absolument à couvert.

— Dès que l'effet de surprise est atteint, la patrouille de chasse disparaît sans laisser de traces pour reparaître ailleurs.

3. Situation générale à la base de l'exercice.

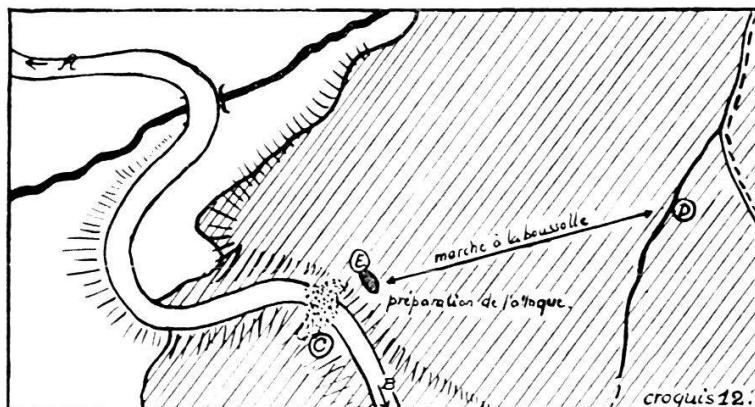
La route de A à B est entre les mains de *l'ennemi* qui l'utilise pour le transport de ses réserves, des ravitaillements et évacuations ainsi que pour les liaisons. Lors de la retraite de nos troupes, elle a été détruite en C où se trouvait un ouvrage miné. Cette destruction, en voie de réparation, ralentit la circulation dans une très forte mesure.

Le front s'est stabilisé momentanément à une trentaine de kilomètres de là où *nos troupes* font à nouveau face à l'adversaire.

4. Situation particulière du groupe X.

Le groupe X (Cpl. avec Pm., 1 éq. Fm. et 2 éq. fus.) est patrouille de chasse et a pour *mission* d'interrompre pour un certain temps la circulation au point C, de mettre hors de combat les équipes de réparation et de détruire les travaux de remise en état exécutés par l'adversaire.

Au moment où l'exercice commence, la patrouille de chasse du cpl. X est arrivée au point D, à une heure de marche environ de C.



5. Déroulement de l'exercice.

I. Progression sous bois de la patrouille couverte par ses antennes (à la boussole).

II. ... (Parvenue au point E, la patrouille aperçoit à 200 m. une équipe d'une dizaine de pionniers en train d'améliorer le terrain, une colonne de quatre ou cinq camions et autos arrêtés à l'entrée du chantier et un camion, probablement en difficulté, en panne au milieu du passage) ...

Décision du chef de patrouille et organisation de l'attaque par surprise.

III. Retraite de la patrouille de chasse.

6. *Ordres aux subordonnés :*

Je veux progresser jusqu'au sommet de la falaise qui domine la route puis ouvrir un feu collectif de surprise avec le Fm. et l'éq. fus. 1 sur les travailleurs. Au même instant, l'éq. fus. 2 lancera une salve de 2 grenades sur les camions et autos puis se lancera en avant sous la protection du Fm. et de l'éq. fus. 1 pour mettre le feu aux véhicules immobilisés. A mon signal, trois coups de sifflet, toute la patrouille retraira jusqu'à ce grand chêne à 100 m. d'ici, tout d'abord l'éq. fus. 2, puis l'éq. Fm. et enfin l'éq. fus. 1 ; je resterai avec l'éq. fus. 1 et lui donnerai l'ordre de se retirer.

Phase 1 : a) sur le front en tirailleurs ... marche !

b) jusqu'au sommet de la falaise à 150 m. ... en avant ... marche !

Phase 2 : a) à couvert !

*b) Fm. et éq. fus. 1 : hausse 1 ... pour tirer arme — levier sur M...
éq. fus. 2 : enlever la calotte de sûreté !*

c) en position ... feu !

Phase 3 : — trois coups de sifflet —

éq. Fm. : en retraite ... marche !

éq. fus. 1 : en retraite ... marche !

L'exercice est terminé lorsque le groupe se retrouve au complet sous le grand chêne. Cap. HENRI VERREY.
